



À propos de la classification internationale

La classification de la World Para Swimming (WPS) (classification internationale) est une priorité stratégique nationale et, à ce titre, un processus de sélection des équipes est en place pour les nageurs afin de déterminer leur priorité quant à la classification. Les équipes emmenées aux compétitions de classification internationale de la WPS sont gérées et encadrées par le personnel de Natation Canada et d'autres personnes autorisées.

Le processus :

Les nageurs sont nommés par leur organisme national (Natation Canada) pour la classification internationale. Ce processus de nomination – depuis l'identification jusqu'à l'attribution d'un rendez-vous de classification de la WPS – peut prendre jusqu'à trois ans.

Avant d'obtenir une place de classification internationale de la WPS, les nageurs doivent d'abord avoir un historique de compétition dans le système de gestion des données sportives (SMDS) du Comité international paralympique. Les nageurs doivent avoir une licence de la WPS pour leurs performances afin d'être admissibles à la SDMS.

Pour plus d'informations sur ce processus (licence WPS, historique du SDMS et attribution des rendez-vous de classification), référez-vous à la [POLITIQUE DE SÉLECTION POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE](#). Ce document se trouve sur la page « Critères de sélection des équipes » : <https://www.swimming.ca/fr/ressources/les-equipes-selection-et-politiques/criteres-de-selection-paranotation/>